<u>Annexe rapports pour le conseil municipal du 07.12.2023 – création et modification</u> <u>d'emplacements réservés au bénéfice de la commune</u>

- . Création ER n°33 stationnement Toboggan-Champollion pour deux poches de stationnement emprise de $1.793,50~\text{m}^2 + 2.097,30~\text{m}^2$ soit au total : $3.890,80~\text{m}^2$;
- . Création ER n°34 stationnement halles décinoises emprise de 1 256 m²;
- . Modification et prolongement de l'ER n°18 (cheminements piétons & cyclistes) emprise sur une profondeur de 6 mètres ;
- . Création ER n°32 pour le parc urbain emprise de 5 238, 70m².

